Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20230317-2023-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MARS 2023

N° 2023-022

L'an deux mil VINGT TROIS, le DIX SEPT du mois de MARS, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTHIER-DARCET, Conseillère Municipale.

Date de Convocation:

11/03/2023

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Philippe BOSQUET, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-

Date d'Affichage:

11/03/2023

DARCET

Diffice

Nbre de Conseillers :

En Exercice: 11

Pouvoirs:

Présents : 9 Votants : 11

Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT
Monsieur David PETITON à Monsieur Christophe TIRARD

Absents excusés: Messieurs Philippe HERITIER, David PETITON

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET: ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

La compagnie d'assurances Groupama nous a transmis un chèque de 1811.73 € correspondant au 50% restants pour les travaux réalisés sur le vitrail de l'église suite au bris lors d'une tempête en 2022.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour l'encaissement du chèque.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé Le Maire Olivier de CONIHOUT

> Véronique DEPREUX, 1er adjointe

.A